Mutuelle Alsace Lorraine
L'assurance depuis 1818

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables
6 bd de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex

Entreprise régie par le code des assurances
Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

FICHE DE DEMANDE D'ASSURANCE HABITATION

(document non contractuel – seules les conditions particulières qui vous seront retournées par l'assureur établiront votre engagement réciproque et la prise d'effet des garanties sous réserve du paiement total de la cotisation)

GARANTIE DES BIENS MOBILIERS & DES RISQUES LOCATIFS ou d'OCCUPANTS

COTISATION ANNUELLE TTC en Euros

LOCATAIRE Valeur du mobilier garanti jusqu'à 15 000 €			LOCATAIRE (COPROPRIETAIRES +15%) Valeur du mobilier garanti jusqu'à 45.000 €			PROPRIETAIRE MAISON INDIVIDUELLE Valeur du mobilier garanti jusqu'à 45.000 €		
Notre SUPER PROMO	Nb de pièces	Tarif zone 1*	Autres départements **	Nb de pièces	Tarif zone 1*	Autres départements **	Nb de pièces	Tarif zone 1*	Autres départements **
83 € Zone 1 108 € Autres départements maximum 2 pièces	2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces 7 pièces	131 € 143 € 157 € 168 € 182 € 202 €	170 € 185 € 205 € 218 € 237 € 262 €	2 - 4 pièces 5 pièces 6 pièces 7 pièces	208 € 229 € 250 € 271 €	271 € 297 € 325 € 353 €			
Franchise 75 €	Franchise 150 € + 5% si Franchise réduite à 75 € Franchise risques aggravés 2400€			Franchise 150 € + 5% si Franchise réduite à 75 € Franchise risques aggravés 2400 €					

- * Zone 1 (Moitié nord de la France sauf département 69 -60-75-77-78-91-92-93-94-95)
- ** Autres départements de la France Métropolitaine à l'exception de la Corse et des DOM-TOM
- **Autres Tarifs discount ou sur mesure sur simple appel au 0950 220 200 (non surtaxé – prix appel local) Devis gratuit.**

Il s'agit de votre résidence Principale construite et couverte en matériaux durs : Oui ☐ Non ☐ (si non, nous contacter)
Nom, Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Profession : Téléphone :
Date de naissance :
Nombre de pièces :
Vous êtes Locataire ☐ Copropriétaire ☐ Propriétaire ☐ Autre, précisez……
Date d'effet des garanties : / / (au plus tôt Date de la Poste)

TABLEAU DES GARANTIES ET CAPITAUX

GARANTIES	CAPITAUX ASSURES	
- INCENDIE-EXPLOSIONS-FOUDRE avec extension aux : • dommages électriques | selon formule • accidents ménagers | choisie	**2 OPTIONS** ***(cochez la case correspondant à votre choix)***	
- DEGATS DES EAUX avec extension aux : • Inondations hors Catastrophes Naturelles • Refoulements des égouts	**MOBILIER** **15 000 €** **2 pièces maximum**	**MOBILIER** **45 000 €**
- VOL avec extension aux actes de vandalisme - TEMPETE GRELE-POIDS DE LA NEIGE - CATASTROPHES NATURELLES - BRIS DE GLACES - R.C. FAMILIALE	☐	☐

Paiement mensuel (sauf résiliés Non-paiement) - Acompte à la demande d'assurance 30% à l'ordre de MAL
Attention ! Si cheque non joint à votre demande d'assurance, elle ne sera pas traitée

Option VAN +DE : Valeur à neuf sur le contenu + Dommages Electriques : +10% ☐

Risque aggravé (sous réserve accord compagnie):
Non Paiement **+20%** ☐ Résilié Sinistres **+100%** ☐ Résilié Compagnie **+ 100%** ☐ Autre, précisez…… ☐
(statistique sinistres sur 36 mois obligatoire et copie lettre de résiliation compagnie)

Détail Cotisation Tarif de base : =>	Majoration copropriétaire + 15% ☐	Franchise Réduite hors RA + 5% ☐	Option VAN +DE + 10% ☐	Mensualisation ☐	Major. Risq. Aggravé + 20 ou 100% ☐	Total €

La demande d'assurance remplie est à adresser à la Compagnie ou à Lassureur (accompagné du règlement à l'ordre de la Mutuelle Alsace Lorraine)

LASSUREUR 528
Monsieur Philippe GOETHEL
Passage Marcilly
71100 CHALON SUR SAONE

M_____ demande à bénéficier des conditions définies ci-dessus.